



# **DOSSIER D'INFORMATION**

Insertion professionnelle

**2023/2024**

Ecole de Cirque de Bordeaux

# DÉROULEMENT DE LA FORMATION

## Accessibilité

L'Ecole de Cirque de Bordeaux "accueille sans distinction toute personne désireuse de pratiquer les arts du cirque".

- ✓ Pour tout besoin d'aménagement de la formation ou d'accompagnement spécifique, les personnes en situation de handicap peuvent joindre la personne référente handicap par mail : [referent.handicap@ecolecirquebordeaux.com](mailto:referent.handicap@ecolecirquebordeaux.com)

## Calendrier

- ✓ Les formations ont lieu de mi-septembre à fin juin (environ 1 152h/an).
- ✓ Les heures de formation se déroulent généralement du lundi au vendredi entre 9h et 17h (horaires et jours variables), sur la base hebdomadaire de 35 heures.
- ✓ Certains week-ends et jours fériés sont également compris dans la formation.

## Assiduité

- ✓ La présence des élèves à l'ensemble des cours est obligatoire, y compris sur les temps en autonomie.
- ✓ Toute absence doit être justifiée auprès de la direction (certificat médical, etc...).

## Accompagnement

**Objectif : Soutenir la création contemporaine émergente dans le domaine des arts du cirque.**

Le parcours d'insertion professionnelle s'adresse aux artistes circassiens porteurs d'un projet déjà esquissé, pour :

- Les aider à la définition et la construction de ce projet professionnel ;
  - Les mettre en lien avec les partenaires culturels.
- ✓ Nous accompagnons les projets d'artistes en collaboration avec nos partenaires culturels. C'est un accompagnement personnalisé sur tout ou partie du projet, au regard des besoins et des attentes de l'artiste.

## Locaux et équipements

L'ensemble des cours se déroulent à l'Ecole de Cirque de Bordeaux au 286 bd Alfred Daney à Bordeaux (quartier des Bassins à Flots, en face de la Base sous-marine).

- ✓ Un grand chapiteau de 1 000m<sup>2</sup> avec le plateau technique principal (cf détails ci-dessous)
- ✓ Un petit chapiteau de 350m<sup>2</sup> pour les événements extérieurs avec plateau technique secondaire
- ✓ D'autres espaces peuvent être utilisés selon les besoins (Base sous-marine par exemple)
- ✓ 3 bureaux administratifs : 2 algecos et 1 roulotte.
- ✓ 3 espaces de détente et de restauration : 1 roulotte, 1 algeco, 1 terrasse extérieure
- ✓ Vestiaire et casier personnel dédiés
- ✓ Certains cours peuvent être délocalisés dans d'autres espaces de la commune selon les besoins
- ✓ Connexion wifi, vidéoprojecteur et tableau, copieur, tableau blanc...

## Outils pédagogiques

- ✓ Plateau technique comprenant :
  - ✧ Matériel et accroches aériens : trapèze, cerceau, tissu, corde, possibilité de sangles ;
  - ✧ Matériel de jonglage ;
  - ✧ Pistes d'acrobatie avec longe et modules d'art du déplacement ;
  - ✧ Grand et mini trampoline ;
  - ✧ Mât chinois ;
  - ✧ Matériel pour équilibre sur objets (fil, boules...) ;
  - ✧ Matériel pour préparation physique.
- ✓ Padlet en ligne avec les supports de cours théoriques et le centre de ressources documentaires. Le lien internet est communiqué à la rentrée scolaire.
- ✓ Parcours du Spectateur :

Un ensemble de spectacles est prévu chaque année selon la programmation de la saison (+ ou – 20). Ces spectacles sont choisis par le directeur en amont et référencés sur le Parcours du spectateur : ce document est remis et signé par l'élève lors de l'inscription administrative. Ces spectacles sont obligatoires et à la charge de l'élève.
- ✓ Possibilité de passer l'habilitation Travail en hauteur si besoin pour son projet.

## Évaluations

Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours :

- ✓ Une évaluation technique par trimestre dans sa spécialité ;
- ✓ Une auto-évaluation annuelle ;
- ✓ Rédaction de rapports écrits en individuel (analyses de spectacles, projets artistiques, etc...) ;
- ✓ Une mise en situation artistique individuelle et/ou collective par trimestre sur sélection de la direction (scènes ouvertes) ;
- ✓ Participation à une création collective annuelle ;
- ✓ Entretien individuel biennuel.

# CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

## Prérequis & étapes

- ✓ Être âgé de 18 minimum ;
- ✓ Être apte à la pratique intensive du cirque ;
- ✓ Avoir une compréhension suffisante de la langue française pour suivre la formation
- ✓ Être autonome dans sa gestion de la vie courante (logement, repas, suivi médical, obligations administratives...);
- ✓ Télécharger, remplir et renvoyer le dossier d'inscription complet ;
- ✓ Participer à l'entretien individuel en présentiel si son dossier de candidature est retenu.

## Santé & sécurité

- ✓ Avant le début de la formation, le/la candidat.e devra fournir un certificat médical de moins de 3 mois d'aptitude à la pratique intense des arts du cirque ;
- ✓ Il/elle aura pris connaissance des risques du métier et possédera une couverture ou assurance sociale ainsi qu'une mutuelle comprenant la pratique acrobatique/aérienne et fonctionnant en France ;
- ✓ Pendant la formation, il/elle devra être en capacité d'assumer financièrement son suivi médical ;
- ✓ Il/elle devra respecter le règlement intérieur, ainsi que le code de bonne conduite de la FEDEC.

## Ressortissant.e.s étranger.e.s

- ✓ Les ressortissant.e.s étranger.e.s (hors Union Européenne) doivent disposer d'un titre de séjour avant leur entrée en formation et d'une assurance santé équivalente à la sécurité sociale.
- ✓ **Attention ! La formation ne donne pas droit à un visa de travail ou d'étudiant.**

## Étapes de sélection

**1** Présélection à réception du [dossier de candidature](#) complet ;

**2** Les artistes retenus sont convoqués par mail pour un entretien de sélection d'environ 1 heure, en présence du directeur et de 1 à 2 membres de l'équipe pédagogique de l'ECB, selon le projet artistique.

Lieu : **Ecole de Cirque de Bordeaux – 286, bd Alfred Daney 33300 BORDEAUX**

Cet entretien de sélection permet de mieux appréhender le projet et la motivation de l'artiste, d'évaluer son positionnement artistique et professionnel et surtout de voir comment l'ECB peut accompagner ce projet.

**3** Les artistes retenus à l'issue de l'entretien de sélection pour l'insertion professionnelle sont prévenus par mail au plus tard 7 jours ouvrés après.

### Frais de sélection

Candidature : 20 euros

Entretien de sélection : 50 euros

*Ces frais ne sont pas remboursables, quelle que soit l'issue.*



Centre Culturel des Arts du Cirque

# INSERTION PROFESSIONNELLE

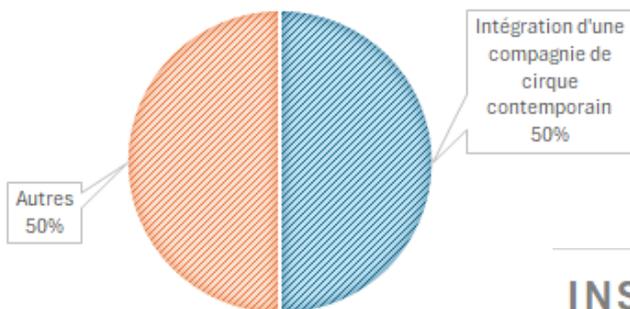
## Nombre d'artistes

Depuis 2021, ce sont 4 artistes qui ont été formés en Insertion professionnelle par l'ECB.

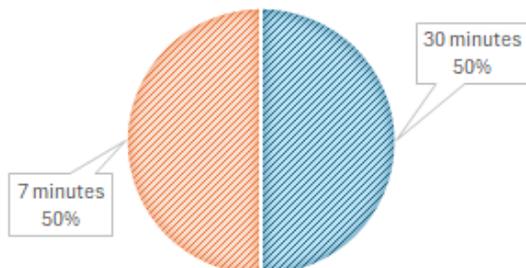
## Débouchés

Ces statistiques sont le reflet des données connues en date du 30/04/2024.

### INSERTION PROFESSIONNELLE DEBOUCHES



### INSERTION PROFESSIONNELLE FORMAT DE LA CRÉATION ARTISTIQUE ABOUTIE





Centre Culturel des Arts du Cirque

# INSERTION PROFESSIONNELLE

## Désistements

Les désistements ont lieu entre l'admission aux sélections et le début de la formation.

Pas de désistement à ce jour.

## Interruptions en cours

Les abandons ou interruptions en cours ont lieu une fois la formation entamée.

Pas d'interruption à ce jour.

## Enquêtes de satisfaction

La procédure a été mise en place courant 23/24, aussi il n'y a pas de données pour le moment. La prochaine enquête de satisfaction a lieu en juin 2024.